

## TENUE VESTIMENTAIRE

Vêtements appropriés :



Vêtements propres, mi-cuisses.



## ACTIVITÉS SPORTIVES

T-shirt, gilet ou coton-ouaté, culotte courte ou pantalon ouaté.



Espadrilles multisports :



**\*L'élève doit changer de vêtements pour toutes activités d'éducation physique.**

Emprunt de vêtements d'éducation physique :

En cas d'oubli, afin de pouvoir prendre part au cours, il est possible d'emprunter des vêtements d'éducation physique au CRDI en AM ou au Carrefour en PM; l'élève est fortement encouragé à le faire.

**Tous les vêtements jugés inappropriés peuvent être refusés.**

- Tous les pantalons lacés, troués, plus haut que mi-cuisse ou transparents ne sont pas tolérés.
- Tous les vêtements qui ne respectent pas le code vestimentaire sont interdits. Par exemple: camisole à bretelles spaghetti, bandeau, basketball, chandail mi-ventre, vêtements transparents, etc.
- Toute forme de chapeau ou de casquette est interdit en classe et à la cafétéria.
- Tout accessoire doit être exempt d'évocation de violence, de sexualité, de discrimination ou de consommation illicite, (sauf les motifs religieux).